

ACTION GERONTOLOGIQUE AREDIENNE

SERVICE MANDATAIRE

16 Avenue du Général de Gaulle

87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE

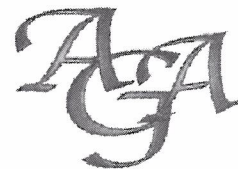
Code A.P.E. : 8810 A

n° SIRET : 327 326 252 00118

n° URSSAF : 747 000000900524702

TEL. : 05 55 08 20 31

sad@aga-styrieix.fr



A Saint-Yrieix-la-Perche le 30 Janvier 2024

A tous les bénéficiaires du service Mandataire APA

ERRATUM

Madame, Monsieur,

Vous bénéficiez actuellement du service Mandataire APA de l'Action Gérontologique Arédienne ; vous êtes donc automatiquement membre de l'association. A ce titre, vous devez acquitter une **cotisation annuelle** dont le montant, pour l'année **2024**, est de **31 euros**. Une seule cotisation est due lorsque vous bénéficiez d'un deuxième service de l'association.

Une facture vous sera envoyée, chaque mois, pour régler les frais de gestion, le montant de ces frais sera calculé en fonction des heures effectuées. Si vous n'avez pas encore opté pour le prélèvement automatique, vous pouvez me contacter pour changer le moyen de paiement. Les sommes dépensées au titre de l'emploi à domicile permettent de bénéficier d'un crédit ou d'une réduction d'impôt, selon la loi fiscale en valeur.

Le Conseil d'Administration a établi, pour l'année 2024, le barème suivant :

- Pour les heures fixées par le plan APA, chaque heure sera comptée de **1.25 €**
- Au-delà des heures prévues au plan APA :
 - de la première heure à dixième heure travaillée, chaque heure sera comptée **1.20 €**
 - de la onzième heure à vingtième heure travaillée, chaque heure sera comptée **1.10 €**
 - de la vingt-et-unième heure à trentième heure travaillée, chaque heure sera comptée **0.80 €**
 - au-delà de la trentième heure travaillée, chaque heure sera comptée **0.50 €**

Par exemple, vous employez votre assistante de vie 25 heures par mois. Vos frais de gestion seront calculés de cette façon :

- 10 h x 1.25 € = 12.50 €
- 10 h x 1.20 € = 12 €
- 5 h x 1.10 € = 5.50 €, soit un total mensuel de 12.5 € + 12 € + 5.50 € = 30 €

De plus, je vous saurai gré de me transmettre votre dernier plan d'aide, afin de mettre à jour votre dossier employeur.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre compréhension, et je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.



Pour la présidente Monique PLAZZI,
Guillaume GAPILLOU, Service Mandataire

Service Mandataire
4 Avenue du Général de Gaulle
87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE
Tél : 05 55 08 20 31
Fax : 05 55 75 01 67

Association d'intérêt général reconnue d'utilité publique - Accepte les dons ouvrant droit à réduction d'impôts pour les donateurs